

Hollande complice des appels au meurtre contenus dans le coran-par Jeanlg75

écrit par Christine Tasin | 28 août 2014



✘ C'est la Sourate IV verset 89 dont se servent les Djihadistes pour justifier leurs meurtres au nom de l'islam. Les Musulmans du monde entier ne dénoncent pas cette sourate qui fait l'apologie du meurtre des apostats et autres non musulmans, à commencer en France !

« Ils aimeraient vous voir mécréants, comme ils ont mécru : alors vous seriez tous égaux! Ne prenez donc pas d'alliés parmi eux, jusqu'à ce qu'ils émigrent dans le sentier d'Allah. Mais s'ils tournent le dos, saisissez-les alors, et tuez-les où que vous les trouviez; et ne prenez parmi eux ni allié ni secoureur »

M. le Président de la république française, Monsieur François Hollande, est délibérément complice de ces appels aux meurtres, en déclarant, d'une manière officielle « *que l'islam est compatible avec les valeurs de la république* » discours officiel -Tunisie 2012.

Pour tout attentat, meurtre, viol, mutilation, violence fait par un musulman au nom de l'islam, que ce soit en France, en Europe ou dans le monde entier, Hollande est volontairement complice puisqu'il affirme que cette sourate IV verset 89 est compatible avec les valeurs de la république laïque française. J'affirme que juste avec cette

sourate, qu'aucun musulman dit modéré ne dénonce, l'idéologie du coran qui est au centre de l'idéologie de l'islam, est une saloperie. Qu'en tant que Citoyen Français, chaque femme qui aborde, le symbole de l'islam et donc des valeurs du coran, en se voilant même partiellement la tête, elle me menace de mort, par désignation du symbole islamique que constitue le voile. Si l'islam n'est pas une idéologie sectaire, dangereuse et mortelle pour le monde libre, alors les sectes comme la Scientologie et autres illuminés ne constituent pas de menace face à ce que représente, dans les actes, l'islam !

En tant que Citoyen, je demanderai, en 2017, lors du changement de majorité, que M. Hollande soit traduit en justice pour apologie à la haine raciale en ayant soutenu, par ses discours officiels, que la sourate IV verset 89 ne constituait pas d'incompatibilité avec les Citoyens Français qui sont majoritairement des Apostats selon le coran. Si son immunité le protège d'une sanction pénale, son parti politique, le Parti Socialiste lui n'en bénéficie pas ! Je suis solidaire des propos, des actes et du militantisme pour la défense de la république et ses valeurs avec Madame Tasin et des autres Citoyen qui utilisent leur liberté de penser ! Pour rappel nous sommes à ce jour plus de 18 millions de français électeurs qui ont la même analyse sur le danger que représente l'islam en France et dans le monde.

Jeanlg75